Envoyé en préfecture le 18/04/2026
Reçu en préfecture le 18/04/2026
Publié le
ID : 035-213502263-20260418-DEL_40_2026-DE

ARRONDISSEMENT
Saint-Malo

COMMUNE
PLEUGUENEUC

EXTRAIT DU PROCÈS - VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 AVRIL 2026

Nombre de conseillers en exercice : **19**
Nombre de conseillers présents : **18**
Nombre de conseillers de votants : **19**

Date de la convocation : **02 avril 2026**
Date d'affichage de la convocation : **02 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six, le sept avril du mois d'avril, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de PLEUGUENEUC, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après la convocation légale, sous la présidence de Mme CAZIN Mireille, Maire.

Étaient présents : CAZIN Mireille, Maire, BESSIN Pascal, BLAISE Estelle, DUBUC Frédéric, FIZELIER Christelle, GALLAIS Luc, GASCOIN Laurence, HEUDES Estelle, LEBAS Sophie, LEMARIÉ Maxence, LÉVÊQUE Mickaël, MARIE Philippe, MODESTE Benoît, NIVOLE Nathalie, ROULOIS-MASSON David, ROQUET Chantal, ROUX Sébastien et THARAULT Léa.

Absente excusée : LAURENT Eliane (a donné procuration à LEBAS Sophie).

Absent : Néant

Un scrutin a eu lieu ; M. BESSIN Pascal a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N°40-2026 TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL POUR LA POSE DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES ENTERRÉS DESTINÉS A LA COLLECTE DES DÉCHETS – LOTISSEMENT LES RIVES DU PARC

Nomenclature : 1.1 Marchés publics

Vu la délibération n°75-2025 du 1er décembre 2025 actant la convention de partenariat avec le SMICTOM VALCOBREIZH pour la dotation exceptionnelle de deux points d'apports volontaires (PAV) enterrés au lotissement « Les Rives du Parc »,

Mme le Maire présente les devis concernant les travaux de génie civil pour la préparation de l'installation et les finitions de la pose de ces PAV (excavation, préparation du sol, drainage, rebouchage, revêtement…).

Trois entreprises ont été sollicitées. L'une d'entre elles n'a pas souhaité répondre en raison de sa charge de travail. Le cahier des charges a bien été transmis à chaque entreprise.

Entreprise	Montant en € HT	Montant en € TTC
SNAT, Saint-Guinoux	27 290.00 €	32 748.00 €
POTIN TP, Baguer-Pican	12 539.00 €	15 046.80 €

Pour rappel, la fourniture des PAV est financée par le SMICTOM. Ce dernier versera également une dotation exceptionnelle de 4 000 € pour les travaux décrits ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 18/04/2026
Reçu en préfecture le 18/04/2026
Publié le
ID : 035-213502263-20260418-DEL_40_2026-DE

Entendu cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **RETIENT** l'offre de la société POTIN TP pour un montant de 12 539.00 € HT,
- **DEMANDE** l'inscription de cette dépense en section d'investissement au budget primitif 2026 de la commune,
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

Mme CAZIN Mireille